

## « Alcool et fœtus, le risque zéro en France n'existe pas... »

Les recommandations concernant la consommation d'alcool pendant la grossesse sont connues, mais, dans les faits, souvent mal appliquées.

Une étude\* démontre que 82 % des personnes interviewées savent en effet que l'alcool est toxique pour le fœtus. Pourtant, lors des entretiens menés spécifiquement sur des jeunes femmes (enceintes ou non) et leur conjoint, la plupart ont souligné que « boire occasionnellement » ou « à faible dose » ne s'appelle pas vraiment boire. Or, une consommation quotidienne, même faible, ou des ivresses épisodiques (cinq verres lors d'une soirée) peuvent entraîner des retards de croissance du fœtus, ainsi que des troubles psychiques ou du comportement chez l'enfant exposé.

Concernant les périodes à risque, le flou est le même. Un interviewé sur deux pense que le risque est maximal pendant les trois premiers mois de la grossesse. Deux sur dix seulement savent qu'il existe durant toute la grossesse ! Et peu ont conscience que tous les alcools, sans exception, sont nocifs.

\* Louis Harris/BVA novembre 2004, récemment rendue publique.

Source : [[http://www.famili.fr/cgi-bin/WebObjects/Famili.woa/wa/page\\_id\\_eq\\_2000784793.html](http://www.famili.fr/cgi-bin/WebObjects/Famili.woa/wa/page_id_eq_2000784793.html)].

Consulté le 29/05/2007 ⓘ

## CANADA

### « Alcoolisme fœtal : non aux étiquettes »

Le gouvernement conservateur canadien n'obligera pas l'industrie des boissons alcoolisées à imprimer sur les étiquettes de bouteilles des avertissements contre la consommation d'alcool pendant la grossesse.

Lors d'un débat à la Chambre des communes, les troupes de Stephen Harper ont fait valoir que cette mesure n'était pas efficace pour combattre le syndrome de l'alcoolisme fœtal. « La preuve est sans équivoque : les avertissements sur les bouteilles d'alcool n'ont pas d'impact significatif auprès des personnes les plus à risque », a déclaré hier Steven Fletcher, le secrétaire parlementaire du ministre de la Santé au Canada, Tony Clement. Le député libéral pro-vie Paul Szabo tente une fois de plus de rendre obligatoires ces avertissements. Le gouvernement préfère agir auprès des médecins. « Les recherches montrent que les femmes sont très susceptibles de s'informer auprès de leurs professionnels de la santé à propos de la consommation d'alcool pendant la grossesse », a expliqué M. Fletcher.

Source :

[<http://www.ledevoir.com/2007/05/15/143536.html>]

Le 15 Mai 2007 ⓘ

## ROYAUME UNI

### « Pas d'alcool pour les femmes enceintes au Royaume Uni »

Afin de préserver la santé du bébé, les femmes enceintes ne devraient pas boire. Jusque là, les spécialistes affirmaient que boire deux verres de vin par semaine était sans danger pour le bébé. Cependant, de nouvelles études recommandent fortement de ne pas boire d'alcool aux femmes enceintes ainsi qu'aux couples essayant d'avoir un enfant. Se contenter de deux verres par semaine ne fait que minimiser le risque mais ne l'élimine pas. Au Royaume uni, le ministère de la Santé veut aller plus loin en demandant aux fabricants d'alcool de mettre sur les bouteilles un avertissement sur les dangers de l'alcool pour les femmes enceintes.

Cette nouvelle recommandation a été très positivement accueillie par la communauté médicale. Cependant, certains contestent cette décision, en affirmant qu'aucun lien n'a été établi entre la consommation d'alcool chez la femme enceinte et la santé du bébé. Selon le nouveau texte : « Les femme enceintes ou essayant de concevoir ne devraient pas boire d'alcool. Si elles choisissent de boire, elles ne doivent pas dépasser une ou deux unités d'alcool, une à deux fois par semaine, afin de préserver la santé du bébé ». Dans l'ancienne recommandation datant de 1999 il était mentionné : « Les femme enceintes ou essayant de concevoir ne devraient pas boire plus d'une ou deux unités d'alcool, une à deux fois par semaine, et doivent éviter l'ébriété ».

Le Royaume Uni emboîte le pas à d'autres pays comme les États-unis, la France et la Nouvelle Zélande, dans la promotion de la sobriété. Cependant, la recommandation se confronte à une contradiction, car le gouvernement insiste sur le fait que les femmes ayant appliqué la première version du texte, n'ont pas mis en danger la vie de leur bébé.

Source : [<http://www.actualites-news-environnement.com/20070526-alcool-femmes-enceintes.php>].

Consulté le 29/05/2007 ⓘ

## ETUDE CANADIENNE

« Alcool et grossesse : pas de problème, croit la majorité canadienne »

**La majorité des Québécois croient que la consommation occasionnelle d'alcool par une femme enceinte comporte peu ou pas de risques pour la santé du fœtus, révèle une étude d'Éduc'Alcool.**

Cette statistique fait bondir les spécialistes de la question. « C'est une très mauvaise perception. On a un gros problème ici », lâche le directeur général du Centre québécois de lutte aux dépendances, Michel Germain.

Les futures mères devraient cesser de boire de l'alcool dès qu'elles essaient de concevoir un enfant, conclut une récente étude de l'Institut national de santé publique du Québec. Les Québécoises ignorent quelle quantité d'alcool peut causer des dommages au fœtus puisqu'elles reçoivent des informations divergentes, révèle l'auteur du rapport, le Dr Nicole April. Et moins le message d'abstinence est clair, plus le risque est élevé, note le médecin. Pour l'instant, le syndrome d'alcoolisme foetal a uniquement été lié à des épisodes de consommation excessive. Sauf que quelques études plus controversées ont montré que des effets néfastes pour le fœtus peuvent apparaître dès le premier verre.

Le message d'Éduc'Alcool va dans le même sens que celui de l'Institut. « Scientifiquement parlant, il n'y a pas de preuves définitives que la consommation occasionnelle d'alcool lors de la grossesse comporte un danger, mais vaut mieux ne pas prendre de risques », dit le directeur général de l'organisme, Hubert Sacy.

Selon l'étude d'Éduc'Alcool, 40% des Québécois croient que la consommation occasionnelle d'alcool par une femme enceinte comporte peu de risques pour la santé du fœtus. Et 12% pensent qu'il n'y en a pas du tout.

Ce sont les hommes (56%) et les consommateurs d'alcool en général (54%) qui pensent davantage que la consommation occasionnelle ne comporte pratiquement aucun risque. Près de la moitié des femmes (47%) partagent cette vision ainsi que 40% de ceux qui ne boivent jamais.

Cette perception peut changer, du moins chez les femmes, selon un rapport. Si elles avaient « de l'information complète et objective sur la question », la moitié des femmes (50%) disent qu'elles pourraient se laisser convaincre de ne pas consommer d'alcool pendant la grossesse. La nouvelle campagne d'Éduc'Alcool portera là-dessus.

« Ce sera fait dans le respect de l'intelligence des femmes. Ce ne sera pas des menaces inscrites sur les bouteilles comme les campagnes antitabac », a annoncé M. Sacy. Ironiquement, même si la moitié des Québécois n'y voient pas ou peu de risque, sept personnes sur 10 trouvent « inacceptable » qu'une femme enceinte consomme de l'alcool. Et ce, même si la consommation est modérée. La proportion passe à 82% chez les non-francophones, à 81% chez ceux qui ne consomment pas d'alcool et à 77% chez les retraités.

Source : [<http://www.cyberpresse.ca/article/20070518/CPACTUALITES/705180782/1019/CPACTUALITES>].  
Étude disponible auprès du Codes 29. Consulté le 21/05/2007 ⓘ

« Éduc'alcool est un organisme indépendant sans but lucratif qui regroupe des institutions parapubliques, des associations de l'industrie des boissons alcooliques et des personnes provenant de divers milieux (santé publique, universités, journalisme) qui mettent sur pied des programmes de prévention, d'éducation et d'information pour aider jeunes et adultes à prendre des décisions responsables et éclairées face à la consommation de l'alcool. »

Source : <http://www.educalcool.qc.ca/fr/educ-alcool/introduction/index.html>

## ARTICLE

« Danger : alcool et tranquillisants pendant la grossesse »

L'alcool pendant la grossesse est interdit avise LE PARISIEN du 9 mai qui revient sur l'ouvrage dans lequel le Dr Lowenstein affirme « lorsqu'une femme enceinte boit une coupe de champagne, son fœtus, baigne lui, dans l'équivalent d'une bouteille entière du breuvage ».

D'après le journal, « les chiffres font froid dans le dos » quand on sait que selon ce médecin, en France entre 600 000 et 800 000 femmes enceintes boivent de l'alcool quotidiennement et que 5% d'entre elles boivent au moins trois verres par jour. Faisant état de 2000 à 3000 enfants atteints tous les ans du syndrome d'alcoolisation fœtale à l'origine de retards mentaux, le journal souligne qu'une mère sur dix qui boit tous les jours peut donner naissance à un enfant atteint du Saf et que 100% de ces enfants ont un QI inférieur à 75. D'après W. Lowenstein « il y a davantage de retards mentaux dus à l'alcool qu'à la trisomie 21 ».

« **Pas de tranquillisants non plus** » titre en encart LE PARISIEN qui indique que les femmes enceintes doivent éviter à tout prix de prendre des tranquillisants car selon le Dr Lowenstein, ils « font sur le fœtus l'effet inverse de celui attendu sur les adultes. Ils excitent le cerveau du bébé » qui « n'a pas encore à sa disposition de neurotransmetteurs (...) qui permettent chez nous de ralentir nos fonctions ».

Le journal souligne que selon l'addictologue, le risque majeur est celui de l'automédication, car les médecins évitent de prescrire des tranquillisants pendant la grossesse.

Source : [<http://www.toxicoquebec.com/actus/index.php?2007/05/10/1870-danger-alcool-et-tranquillisants-pendant-la-grossesse>], 10 Mai 2007 ⓘ

## ELECTIONS CANADA : MANITOBA 2007

« Alcoolisme fœtal :  
McFadyen promet un fonds »

Le chef du Parti conservateur, Hugh McFadyen, promet de créer un fonds spécial pour aider les personnes aux prises avec le syndrome d'alcoolisme foetal.

Il dit que la première étape pour aider les familles serait de dédier 2 % des profits de la Société des alcools du Manitoba à des programmes de prévention, de diagnostic et de traitement. Cela représenterait une somme de 4,8 millions de dollars par année.

Hugh McFadyen affirme que des études démontrent une forte corrélation entre l'activité criminelle et le syndrome d'alcoolisme foetal.

Le chef conservateur promet par ailleurs 100 nouveaux lits pour encourager les thérapies. Il veut aussi créer un centre d'intervention pour jeunes, au coût d'un million de dollars, afin d'éviter que des enfants à risque empruntent le chemin de la prison.

Source : [<http://www.radio-cana-da.ca/regions/ElectionsMANITOBA07/2007/05/04/003-mcfadyen-fond-alcoolisme-foeta.shtml>]

Consulté le 22/05/2007 ⓘ

ⓘ signifie que le document est disponible au CODES 29